**Association Les Gaperons Rouges**

**Compte rendu Assemblée Générale du 12 septembre 2024**

Les adhérents sont convoqués le 12/09/2024 pour la tenue de deux AG, l’une extraordinaire pour un changement de statuts, l’autre ordinaire pour faire le point sur l’année écoulée et préparer la saison qui commence. Les deux se tiennent dans notre salle de répétition de la Maison des associations de Riom. La réunion débute à 20 heures, en présence de :

* La présidente : Michèle Bouget
* La trésorière : Michèle Galtier
* Les secrétaires : Philippe Jolis et Jean-louis Faucouit
* Les membres du bureau : Ghislaine Laurent et Viviane Faucouit

Pour les deux AG, 22 adhérents sont présents, 4 sont représentés, les documents d’émargement et les pouvoirs sont conservés et à disposition.

**Ordre du jour AG extraordinaire :**

- Présentation des nouveaux statuts et soumission au vote

**Ordre du jour AG ordinaire :**

* Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07/09/2023
* Rapport moral
* Rapport d’activité
* Rapport financier
* Cotisation
* Renouvellement Conseil d'Administration
* Projets 2024/2025 :
	+ Journées de travail en plus des répétitions
	+ Actualisation du répertoire

- Questions diverses

La présidente, Michèle Bouget, ouvre l’AG en remerciant les personnes présentes.

**AG extraordinaire :**

- Présentation des nouveaux statuts : La présidente refait un résumé des réflexions qui ont amené le bureau à opter pour de nouveaux statuts. Ces nouveaux statuts visent à installer une gouvernance collégiale, sans fonction attitrée au sein du C.A., mutualisant ainsi les rôles et répartissant les taches entre les divers membres du bureau, sauf pour la trésorerie. En effet cette fonction nécessite de nommer une personne auprès de la banque. Philippe Jolis qui s’est chargé de la rédaction de ces derniers fait lecture du nouveau document et explique les différences majeures avec les anciens statuts, entre autres le fait qu’Agnès fait désormais partie du C.A. avec droit de vote et voix prépondérante en cas d’égalité des votes. Après divers échanges avec l’assemblée, la proposition est soumise au vote.

***24 personnes présentes ou représentées se prononcent pour le changement des statuts tels que proposés, 2 s’abstiennent, la proposition est adoptée à la majorité, le nouveau bureau procèdera à la mise en oeuvre de la décision auprès de la préfecture.***

**AG ordinaire :**

**Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07/09/2023**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07/09/2023 est soumis à l’approbation de l’assemblée qui l’adopte à l’unanimité.

**Rapport Moral :**

En introduction et en guise de rapport moral, la présidente livre son sentiment sur l’année écoulée. Elle évoque les différentes taches qui incombent au bureau et insiste sur la nécessité de voir de nouvelles personnes au C.A., porteuses d’idées nouvelles et prêtes à s’investir pour pallier les départs annoncés, soit dès maintenant, soit en fin de saison 2024/2025. Elle invite les personnes présentes à faire acte de candidature et exprime la volonté du C.A. de mieux impliquer les musiciens en leur demandant de mandater un des leurs pour participer aux réunions du bureau.

***Le rapport moral est approuvé à la majorité des personnes présentes et représentées avec 25 votes pour et 1 abstention.***

**Rapport d’activité :**

Le détail se trouve dans le document joint.

En synthèse :

- 32 personnes ont renouvelé ou pris leur adhésion (29 en 2022/2023).

- Agnès Mollon a préparé et dirigé 20 répétitions.

- Les gaperons ont participé à six manifestations festives et accompagné deux commémorations.

- Le CA s’est réuni 6 fois.

- Le bureau a programmé deux “journées” de travail ainsi qu’une répétition supplémentaire avec Johanne, merci à Michèle et Jean-michel Galtier qui nous ont permis de bénéficier de la salle de Beauregard-Vendon.

***Le rapport d’activité est approuvé à la majorité des personnes présentes et représentées avec 25 votes pour et 1 abstention.***

**Rapport financier :**

La trésorière présente le bilan financier et indique que les documents comptables sont disponibles pour être consultés.

En synthèse :

* Au début de l’exercice nous avions une encaisse 3886.47 euros, la nouvelle encaisse est donc de 3566.19, soit un résultat négatif de 320.28 euros, connu et accepté par le bureau. Nos comptes sont sains, merci à la trésorière.

***Le rapport financier est soumis au vote et approuvé à l’unanimité. Quitus est donné à la trésorière***.

**Cotisation :**

Proposition est faite par le bureau de maintenir la cotisation à 30,00 €.

***La proposition est soumise au vote et adoptée à l’unanimité.***

**Renouvellement du CA :**

Rappel des membres du bureau en 2023/2024 : Michèle Bouget (présidente), Michèle Galtier (trésorière), Jean-Louis Faucouit (secrétaire), Philippe Jolis (secrétaire adjoint), Ghislaine Laurent, Viviane Faucouit (membres actifs) .

Michèle Galtier fait part de sa volonté de mettre un terme à sa participation au bureau et à la chorale. Le bureau la remercie pour son investissement en tant que choriste et son travail au sein du C.A. pendant près de vingt ans, comme membre et comme trésorière depuis 2007, à ce titre le bureau au nom des Gaperons lui offre une coupe de plantes .

La présidente ré-argumente le besoin de sang neuf au sein du C.A., Judith Langer et Christine d’Aure sont volontaires pour participer.

***L’assemblée se prononce à l’unanimité pour l’entrée au C.A. des nouvelles candidates et le maintien des membres actuels restants.***

**Projets :**

* 6 projets de concerts sont actés ou à l’étude :
	+ 20/09/2024 Animation après spectacle “Une opérette à Ravensbruck”
	+ 09/11/2024 Concert commun avec Chorins à Volvic
	+ 09/02/2025 Concert commun avec “Chant’ sans pap’Yé” à Ménétrol.
	+ 21/06/2025 Fête de la musique
	+ 28 ou 29/06/2025 Animation expo Club Photo de Chanat la mouteyre
	+ Fête de la ville de Riom, en fonction du contexte proposé par la municipalité.

- Programme des chants :

* + La liste des chants a été élaguée pour n’en conserver que 30, .
	+ Proposition nouveaux chants : - “Pas moyen”

- “Clandestino” Manu Chao

- “Foule sentimentale” Souchon

- “Asim Bonanga” Johnny Clegg

- “Maria suzana” Ré-arrangée à deux voix

- “Anne ma soeur Anne” Ré-arrangée à deux voix

Concernant les dates de répétitions, Agnès les a publiées sur le site jusqu’à Noël.

Pour infos, 2 personnes ont pris contact avec Agnès pour faire un essai.

**Questions diverses :**

* Bilan concernant les Remboursements des frais kilométriques : Comme prévu lors de l’AG précédente, le bilan pour l’année écoulée fait état d’un montant de 461 euros consacré au seul déplacement à Murat dans le Cantal. Dans la mesure où le concert a été défrayé à hauteur de 200 euros, notre participation nous coûte 261 euros. Dans la mesure où nous n’avons pas eu d’autres déplacements éloignés les finances de l’association ne sont pas en péril, pour autant le C.A. va réfléchir à la mise en place d’un plafond au-delà duquel chaque co-voitureur pourrait participer.
* Agnès propose que les Gaperons Rouges adhèrent à la DOUME, ***la proposition est soumise au vote et acceptée par 20 voix pour et 6 abstentions .***

 Les questions étant épuisées, Edwige demande la parole et nous annonce qu’elle ne sera plus des nôtres compte-tenu de changements dans sa vie professionnelle impactant sa vie personnelle. La chorale la remercie pour tous les moments partagés avec elle et lui indique que “la porte lui reste ouverte”.

**L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures, elle est clôturée par le pot de l’amitié.**

**Pour l’association “Les Gaperons rouges“**

**Le rapporteur : Jean-louis Faucouit**